

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 JUIN 2008

Le Conseil Municipal a pris les décisions suivantes :

- décide de condamner les propos diffamatoires de M. Jean-Pierre SCHLEGEL et demande au maire d'en informer l'auteur par courrier ;
- désigne M. Ludovic MARECHAL correspondant local de la Croix Rouge ;
- désigne M. Emmanuel LANTZ correspondant communal de la sécurité routière ;
- désigne M. Jean MATHIEU correspondant communal en charge des questions de défense ;
- autorise le maire à accepter les devis de travaux pour l'année 2008 présentés par l'O.N.F. d'un montant de 3 838,00 € H.T. et 2 110,50 € H.T;
- décide d'accorder une subvention de 250,00 € pour 2008 à l'association des Amis de l'Orgue Silbermann de St-Quirin ;
- s'engage à utiliser les crédits des amendes de police pour la création de plusieurs aires de retournement dans diverses rues de la commune, vote un crédit de 30 304,00 € nécessaire au financement de ces aménagements et s'engage à prendre en charge la gestion de ces équipements ;
- décide la mise en place d'un paiement par carte bancaire pour la borne camping-car et fixe les tarifs comme suit :
 - 2,00 € le jeton
 - 10,00 € la nuitée ;
- décide la vente des terrains section 17, n° 222 et 225, au prix de 150,00 € l'are, soit un montant total de 171,00 € ;
- décide la vente du terrain section 3, n° 197, au prix de 1 500,00 € l'are, soit un montant total de 4 620,00 € ;
- donne son accord de principe pour la cession d'une partie d'environ 30m2 du chemin rural section 15 et la cession de la parcelle n° 19, section 15 déduction faite de l'emprise nécessaire à la création de la pénétrante industrielle ;
- autorise le maire à entreprendre les démarches nécessaires à l'élaboration du projet de construction d'un nouveau groupe scolaire ;
- décide d'installer la CL.I.S. (CLasse d'Intégration Scolaire), après quelques travaux de réaménagement, à l'école primaire ;
- décide d'adhérer à la décision de la *haute autorité de lutte contre les discriminations et pour l'égalité* contre les discriminations liées à l'orientation sexuelle dans le milieu du travail et manifeste clairement son engagement par la mise en œuvre d'une politique de formation et de sensibilisation, des dispositifs d'alerte favorisant le dialogue avec les salariés, et une politique de protection de ces derniers.

Membres présents : RIEHL Emmanuel, FOERSTER Françoise, SCHLOSSER Claude, PERNON Pascale, MATHIEU Jean, KREMPP Damien, MANGEOL Odile, DUBOIS Carmen, PINOT Alain, MARECHAL Ludovic, MATHIS Jacques, LANTZ Emmanuel, MOMBERT Jean-Luc, HENRY Jacques, VATAUX Véronique.